

DL Lundi 10 février 2014

VOREPPE

L'ACVV reste attentive aux risques



L'ACVV était en assemblée générale mais certains de ses membres, absents, avaient donné procuration.

L' Association pour le cadre de vie (ACVV) avait succédé, en 2003, à l'Union de quartier de Brandegaudière qui avait été créée il y a 30 ans. Cette association voreppine a pour objectif la santé, la sécurité et l'environnement de Voreppe et compte 80 membres. Annie Vassy en est la présidente et se dépense sans réserve pour l'association qui tenait son assemblée générale jeudi soir.

Au sujet des différends qui l'opposent depuis des années à l'entreprise industrielle Stepan Europe, classée Seveso seuil haut, elle précisait : « Nous ne sommes pas contre cette société, mais contre les effets hors sites accidentels et les rejets

atmosphériques. Mais également contre l'expansion du site qui, à notre avis, augmenterait sa dangerosité ».

Plus généralement, l'ACVV est attentive aux risques majeurs sur la commune, tant naturels qu'industriels (elle étudie avec attention le PPRT et le PPRN et donne son avis aux instances officielles).

Au quotidien dans la ville, elle alerte, par exemple, sur « l'insécurité de certaines intersections et passages piétons, l'absence de clôture du parc Plein soleil, les fontaines qui ne fonctionnent pas, la dangerosité des poids lourds dans la cité, le mauvais état de cheminements piétons, du manque d'information du site chimi-

que », etc. Beaucoup de ces sujets ont été débattus lors de l'assemblée générale, comme le PLU qui sera présenté bientôt au conseil municipal. La question des déchets a également été abordée. Et notamment le problème des clients de Mc Donalds qui jettent leurs emballages dans la nature. À ce sujet, l'adjoint au maire, Michel Berger, qui était présent à l'assemblée, a annoncé une prochaine réunion qui devrait faire se rencontrer le directeur du restaurant et les conseils de quartier.

Marie-Claude BLANCHET

Renseignements sur l'ACVV : contact@acwvoreppe.asso.fr. Tél. 06 83 27 44 75.

Poème-légende du Colibri de Pierre Rabhi

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre.

Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu.

Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? »

« Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part » .



"Telle est notre responsabilité à l'égard du monde", conclut Pierre Rabhi, "car ne nous sommes pas totalement impuissants si nous le décidons."